



... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Avril 2025

PLEINS FEUX SUR NOS ASSOCIATIONS !

Vecteurs de lien social, les associations sportives et culturelles sont des acteurs de premier plan du bien vivre ensemble. Notre commune en compte trois : l'Amicale pétanque nancrassienne, l'Association communale de chasse agréée et le Foyer rural nancrassien.

L'Amicale pétanque et le Foyer rural vous proposent des activités et des animations tout au long de l'année.

N'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus :

Amicale pétanque : 06 76 47 67 79 / 06 98 34 53 47

Foyer rural : 06 12 31 54 86 / 06 81 19 59 98

ACCA : 05 46 92 69 40

AMICALE PÉTANQUE NANCRESSIENNE

Bonjour à toutes et à tous,

Quelques nouvelles de votre club de pétanque.

Les affaires vont bon train, avec les différentes épreuves qualificatives aux championnats départementaux. Une bonne participation de nos licenciés, autant en nombre de participants qu'en qualité. En effet, une équipe triplette promotion, une équipe doublette mixte et deux joueurs n'ont échoué qu'à la dernière partie qualificative. Félicitations à eux !

Aussi, un grand bravo à notre équipe doublette jeu provençal, SEGURA Kévin et MARTINO Sébastien, qui se sont qualifiés pour les championnats départementaux du samedi 19 Avril à St Georges de Didonne. Même s'ils ont été éliminés en poule, c'est une belle performance malgré tout pour une première participation du club qui termine dans les huit meilleures équipes du département.

Notre équipe vétérans a commencé le championnat des clubs le 22 avril. Nous recevrons les différentes rencontres sur nos terrains le mardi 29 Avril à partir de 14 h ! Venez nombreux les encourager !!

Nos concours hebdomadaires, ouverts à tous, les vendredis après-midi fonctionnent correctement, dans la bonne humeur, avec une vingtaine d'équipes par concours depuis le début de la saison. Nul doute que ce nombre sera en augmentation sur les prochains mois.



Au registre des manifestations à venir, le club organisera sa brocante annuelle le dimanche 25 mai.

Il sera aussi mis à contribution pour aider l'association des parents d'élèves du RPI scolaire à l'organisation d'un concours de pétanque, le samedi 24 mai. Deux concours parallèles :

- Le premier => équipes composées d'un enfant et un adulte
- Le deuxième => équipes toutes catégories

Chacun des concours limité à 40 équipes. Une communication sera faite sur les formalités par l'association des parents d'élèves.

En espérant vous voir nombreux !

Le Bureau : Grandillon Pascal - Ledru Magny Chrystelle - Drillaud Alain - Magny Arnaud

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis

Telephone : 05 46 94 70 75

Courriel : mairie@nancras.fr

Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30

mardi de 14h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h30

vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie » et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 03/02/2025

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant Monsieur Stéphane GOMEZ - chargé de coopération territoriale de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge.

Celui-ci présente les services proposés à la population par la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, à savoir :

- services à l'enfance : crèches, centres de loisirs, certains services périscolaires
- le secteur jeunesse avec les quatre locaux jeunes répartis sur le territoire
- les séjours famille et les différentes animations sur l'année (bulles de détente, fête de l'enfance)
- organisation des permis vélos dans les écoles
- le contrat local d'accompagnement à la scolarité dans les collèges
- France services et le conseiller numérique.

Le Conseil Municipal souhaite une meilleure communication des services proposés par la CDC aux familles nancrassiennes afin que celles-ci puissent en bénéficier.

Il est rappelé que les informations sont régulièrement transmises sur le bulletin municipal, le site internet et le panneau d'affichage.

Le guide des familles est également disponible en mairie

Réfection de l'appartement n°2, 24 rue de l'Aunis : demande de subvention auprès du Département

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 10 décembre 2024, le Conseil Municipal a validé le devis de la SARL Dominique BERNARD pour la réfection de l'appartement n°2 au 24 rue de l'Aunis d'un montant de 8 878€ HT. L'assurance Axa verse une indemnité de 5 405,95€ au titre de la garantie du dégât des eaux.

Il propose de solliciter le Département pour une subvention de 1696,45€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter le Département pour une subvention de 1696,45€.

Travaux électricité-chauffage appartement n°6, 24 rue de l'Aunis : désignation de l'entrepreneur

Monsieur le Maire rappelle que ce point a déjà été abordé lors de la séance du 10 décembre 2024. Il convenait de choisir entre un chauffage monobloc type Kliméa ou une climatisation réversible.

Après renseignements, il est à craindre des nuisances sonores avec le chauffage monobloc.

Monsieur le maire présente à nouveau le devis de l'entreprise Royal Elec pour l'installation d'une climatisation réversible d'un montant de 6 301,09€ HT.

A l'unanimité, le Conseil valide le devis de l'entreprise Royal Elec d'un montant de 6 301,09€ HT.

Travaux électricité-chauffage appartement n°6 : demande de subvention auprès du Département

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter une aide départementale de 2 205,38€ pour l'installation d'une climatisation réversible à l'appartement 6 au 24 rue de l'Aunis.

Subvention au Centre de Loisirs La Tribu de Nava

La demande de subvention pour le budget de fonctionnement de l'ALSH La Tribu de Nava est de 3 868,54€ pour la Commune de Nancras.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer au centre de loisirs La Tribu de Nava une participation à son budget de fonctionnement d'un montant de 3 868,54€.

Recrutement contractuels en cas de personnel indisponible ou accroissement d'activités

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le recrutement d'agents contractuels de droit public pour faire face au remplacement ou à un accroissement temporaire d'activité.

QUESTIONS DIVERSES

- La commission pour l'inventaire des zones humides a eu lieu le 3 février 2025. La restitution des travaux aura lieu en septembre.

- La campagne de pesée au restaurant scolaire s'est déroulée à la fin de l'année 2024. Le gaspillage est estimé à 30 % des denrées alimentaires. La moyenne nationale est de 32 %.

- La rue des écoles a été fermée temporairement suite à la dégradation d'un mur. Un artisan est intervenu. Il doit fournir une attestation de conformité des travaux pour pouvoir lever l'interdiction d'accès.

- La réfection du Chemin des Pierrières est en projet avec la mise en place d'un ralentisseur. Il faudra que les travaux d'enfouissement de réseaux se fassent auparavant (dossier lancé auprès du SDEER en 2021).

- l'Amicale Pétanque Nancrassienne souhaite l'installation d'un préau avec panneaux photovoltaïques au dessus des terrains.

- Monsieur DURAND Lionel signale que la procédure de reprise de concessions en état d'abandon a été lancée le 25 janvier. Le premier procès-verbal de constat aura lieu le 25 février.

LE FOYER RURAL, un lieu chaleureux de notre village



En ce **lundi de Pâques**, une quarantaine d'enfants et leurs parents ont participé à la chasse aux œufs organisée par le Foyer rural, dans le parc de la mairie. Le ciel était bien gris et c'est équipés de bottes et doudoune que les plus petits ont ramassé les œufs colorés dans une herbe bien humide et que les plus grands ont cherché les solutions des énigmes. Chaque enfant est reparti, le sourire aux lèvres, avec un pochon rempli de friandises, pochon réalisé par les couturières du Foyer rural. Le soleil était dans les cœurs et la grisaille n'a pas réussi à gâcher ce moment joyeux !

Le **vendredi 23 mai**, nous vous attendons pour notre traditionnelle fête des voisins dans la grande salle du parc de la mairie avec, comme chaque année, le plaisir de se retrouver et des animations surprises !

Le **12 juillet**, notre association participera aux Jeux intervillages à Ste Gemme.

De **début octobre à fin mars**, une douzaine d'adhérents se sont retrouvés, chaque jeudi après-midi, dans une ambiance amicale et chaleureuse, autour de jeux de société : scrabble, belote, ... et d'un p'tit goûter réconfortant pendant ces mois d'hiver.



Le Foyer rural, c'est aussi des **activités sportives hebdomadaires** pratiquées par une quarantaine d'adhérents : Le yoga, la gym et la marche.

Envies de bouger, de rencontrer du monde, de participer à la vie de la commune : n'hésitez pas à nous rejoindre !

06 12 31 54 86 - www.facebook.com/foyerruralnancras/

INFORMATIONS COMMUNALES :

Remettons la lecture dans notre quotidien !



« La lecture, une mine de bienfaits pour notre cerveau ...

... à force d'être baladés de vidéos en photos par des algorithmes qui nous imposent ce que nous devons regarder, on en oublierait presque le bonheur de choisir un bon livre et de profiter pleinement de ce voyage intérieur. Car lire nous permet de nous identifier à des personnes inconnues ou disparues, de découvrir de nouvelles contrées, de vivre à des époques révolues ou futuristes, de raisonner, de mémoriser et même d'imaginer la suite du récit.

Lire mobilise ainsi une grande partie de notre cerveau, contrairement à ce qui s'y passe lorsque l'on voit défiler à toute allure de courtes vidéos sur nos écrans... » Sylvie Chokron / Carte Blanche / Le monde / 23 avril 2025

« Que nous soyons non lecteurs, lecteurs occasionnels ou inconditionnels, un quart d'heure de lecture par jour nous encourage en nous donnant envie de lire 15 minutes ... ou plus ! » comme le dit l'auteur Joël Dicker.

A la bibliothèque de Nancras nous sommes là pour vous y aider et vous proposer un choix étendu de lectures dans des domaines variés, n'hésitez pas à en pousser la porte !

La bibliothèque, située 26 rue de l'Aunis, est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Pour davantage de créneaux d'ouverture nous faisons appel à d'autres bénévoles .

Contact : Christine au 06 85 18 65 58

Compte administratif 2024-budget annexe Locaux Commerciaux

Monsieur le Maire présente les points relatifs aux finances de la Commune.

Le compte administratif 2024 du budget annexe « Locaux commerciaux » dégage un excédent de 61.130,28€.

La principale opération de cette année a été les travaux de rénovation dans le local de la boucherie.

Les recettes de fonctionnement sont les loyers du salon de coiffure et de la boucherie.

Monsieur le Maire quitte la salle, et Monsieur DURAND Lionel, premier adjoint, préside et met le compte administratif 2024 à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2024 du budget annexe « Locaux commerciaux ».

Compte administratif 2024- budget principal

Monsieur le Maire présente les points relatifs aux finances de la Commune.

Le compte administratif 2024 du budget principal dégage un excédent de 705 421,77€.

Monsieur le Maire quitte la salle, et Monsieur DURAND Lionel, premier adjoint, préside la séance et met le compte administratif 2024 à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2024 du budget principal.

Enfouissement des réseaux chemin des Pierrières : convention avec Orange

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a pour projet la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques Chemin de Pierrières.

Afin de poursuivre l'étude du dossier, Orange demande la validation de la convention travaux qui formalise les conditions de réalisations des prestations et les participations de chaque partenaire.

Monsieur POULARD Olivier propose qu'un expert constate le bon état de la voirie avant que les travaux débutent. Il est nécessaire de s'assurer que la voirie soit remise en bon état.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte la convention travaux proposée par Orange.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise ROUSSELLE couverture (17600 Luchat) a remis un devis de 9201,86€ TTC pour la remise en état de la toiture de la Mairie. En effet, l'entreprise de couverture MARION Thierry qui avait été initialement sélectionnée est injoignable (impossibilité d'avoir un devis réactualisé).

Le devis pour la charpente reste en suspend. Tout dépend de son état quand les ardoises seront enlevées.

Tout un pignon de la toiture sera à changer ultérieurement. En effet, la couverture en ardoises repose sur des crochets complètement rouillés.

- Le conseil d'école s'est réuni le 14 mars 2025. Il n'est pas prévu de fermeture de classe l'année prochaine. C'est plus incertain pour l'année suivante. En effet, il est prévu une baisse d'effectif d'environ 20 enfants sur le RPI.

- Monsieur le Maire signale qu'une participation financière de 9800€ avait été demandée à la commune de Sainte Gemme pour les frais de fonctionnement du SIVOS. En effet, plusieurs enfants de cette commune bénéficient de la garderie le mercredi.

Face aux refus des élus de Sainte Gemme, une décision devra être prise prochainement. Cela peut aller jusqu'à l'exclusion des enfants de Sainte Gemme.

Un rendez-vous est fixé avec le Président de la CDC Cœur de Saintonge pour envisager une solution.

- Monsieur le Maire alerte qu'il y a eu deux inhumations récemment au cimetière de Nancras. Les deux ont été vandalisées peu de temps après (vol de plantes).

- Monsieur le Maire signale qu'un administré l'a alerté sur la dangerosité de la rue d'Oléron due par la vitesse excessive des automobilistes. Les services du Département ont été saisis. Des membres du conseil municipal propose l'installation d'un feu pédagogique. Un devis sera demandé.

- Madame MERLAUD Sonia demande si le projet d'aménagement de box rue d'Oléron est toujours d'actualité. Monsieur le Maire répond qu'il n' a pas de nouvelles de l'investisseur.

Le piéton de Nancras

"Avec le printemps qui débute, le piéton se sent l'âme d'un jardinier et d'un poète à la fois. Il en profite donc pour rappeler ce joli poème de Carl NORAC "le jardin magique".

"Quand le jardinier rit, poussent les radis.
Quand le jardinier dort, poussent les boutons d'or
Quand le jardinier ronfle, les tomates se gonflent.
Quand le jardinier rêve, les salades se lèvent.
Tout jardinier sait bien qu'il est magicien "



12 JUILLET : JEUX INTERVILLAGES

Les Jeux intervillages auront lieu à Ste Gemme. Les communes de Champagne, Trizay, Le Gua, Corme-Royal, La Gripperie, Ste Gemme et Nancras y participeront.

Nous recherchons encore quelques volontaires pour défendre les couleurs de notre commune. Si ce challenge vous tente, inscrivez-vous à la mairie !



12 jeux seront proposés : joute coton tige, jeu du palet, garçon de café, ventre et glisse, la bassine, course en sac, course de ski, course en radeau, 4 pattes dans un carton, parcours de brouette, fil rouge.

Notre équipe sera constituée de 5 femmes, 5 hommes, 5 enfants (de 7 à 14 ans), 5 seniors (+ de 60 ans) et 2 arbitres soit 22 personnes minimum plus quelques remplaçants.



Karine Bouniot, notre amazone de Nancras, repart pour la 25^e édition du Raid Amazone.

Lors du précédent numéro du Mérard, nous vous avons parlé de cette aventurière. Pour cette 25^{ème} édition, **elle se prépare avec** deux nouvelles équipes : "Les Lydettes Raid G'old".

- une équipe de 3 femmes "Les Lydettes"
- une équipe de 2 femmes : "Les Raid G'Old"

Pour l'heure : reprise des entraînements intensifs et de recherche de sponsors !

Plus qu'un simple défi, c'est une aventure humaine où l'effort et la solidarité se rejoignent pour une cause essentielle : se reconstruire après la maladie. Associé à l'association "A chacun son Everest", le Raid Amazones, 100% féminin, permet à de nombreuses femmes de repartir dans la vie. Un adage : pas de moteur, que de la sueur.

Le matin, place aux épreuves sportives : **VTT, course à pied, tir à l'arc, canoë...** Des parcours exigeants, entre **15 à 40 kilomètres**, qui mettent à l'épreuve endurance et mental. Se dépasser, se surpasser, surtout après la maladie, devient un leitmotiv pour chaque membre de l'équipe.

L'après-midi, le sport laisse place à l'**action humanitaire**. Car au-delà du défi physique, le Raid Amazones porte une mission : **récolter des fonds pour la Ligue contre le cancer**. Chaque effort, chaque coup de rame, chaque kilomètre parcouru devient un pas de plus vers la solidarité et l'espoir.

Avec le soutien de **nouveaux sponsors**, cette édition promet d'être plus forte que jamais. Grâce à votre soutien, elles avancent, portées par la volonté de transformer l'épreuve en une victoire, non seulement sportive, mais surtout humaine.

Alors, oui elles ont besoin de soutien. N'hésitez pas à les suivre, les supporter, les aider...un don, un partenariat, du sponsoring.* et bientôt une boutique en ligne sur HELLOASSO

Pour nous suivre **Facebook** : « Les Lydettes Raid G'old »

Don : helloasso avec le lien ou le QR code

<https://www.helloasso.com/associations/au-bout-de-nos-reves/formulaires/1>

* abattement fiscal de 66%

LES LYDÉTTES RAID G'OLD



Vote du budget primitif 2025- budget annexe locaux commerciaux

Monsieur le Maire présente en détail le projet de budget primitif 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 48 525,71€ et en section d'investissement à 26 410,27€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif 2025 du budget annexe Locaux Commerciaux.

Vote du taux des impôts locaux

Monsieur le Maire fait savoir que traditionnellement les taux des impôts locaux sont augmentés de 1 % chaque année.

Il ajoute que les travaux d'aménagement de la rue de l'Aunis vont enfin débuter en juin 2025. Cela représente une dépense d'investissement importante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 de la manière suivante:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,93% (40,52% en 2024)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,35% (52,82% en 2024)
- Taxe d'habitation : 9,53 % (9,44 % en 2024)

Vote du budget primitif 2025-budget principal

Monsieur le Maire présente en détail le projet de budget primitif 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 250 931,77€ et en section d'investissement à 373 014,05€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, vote le budget primitif 2025 du budget principal.

Attribution de subventions aux associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser des subventions de la manière suivante :

- Institut Bergonie : 50,00 €
- ADMR : 50,00 €
- Saujon solidarité : 260 €
- Anciens combattants saintais : 50€
- Association des conciliateurs de justice de la Cour d'Appel de Poitiers : 50€
- Association « Au bout de nos rêves » : 40€

Monsieur le Maire précise que l'association « Au bout de nos rêves » a fait récemment une demande de subvention. Il s'agit de relever un défi sportif et humain tout en soutenant la Ligue contre le cancer. L'équipe compte une nan-crassienne.

Répartition du budget « fournitures scolaires » sur les Communes du RPI Balanzac, Nancras, Sablonceaux

D'un commun accord avec les autres Communes, la répartition des dépenses de fournitures scolaires est la suivante :

46 enfants de la Commune de NANCRAZ sont scolarisés dans une école du RPI.

Le principe de reversement est le suivant :

- 825€ seront versés à la Commune de BALANZAC
- 660 € seront versés à la Commune de SABLONCEAUX

En contrepartie, la Commune de NANCRAZ recevra pour les enfants scolarisés dans la Commune :

- 990€ de la Commune de BALANZAC
- 1 705 € de la Commune de SABLONCEAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de cette répartition.

Travaux couverture de la mairie : choix de l'entrepreneur

Comme énoncé lors du précédent Conseil Municipal, l'entreprise ROUSSELLE couverture (17600 Luchat) a remis un devis de 9 201,86€ TTC pour la remise en état de la toiture de la Mairie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'entreprise ROUSSELLE Couverture la reprise en partie du toit et de la zinguerie pour un montant de 7 668,21€ HT soit 9 201,86€ TTC.

La délibération acceptant le devis de la SARL MARION est annulée.

Demande de subvention du collège Jean Hay à Marennes

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de participer au financement du séjour culturel et linguistique à l'île de Guernesey proposé par le Collège Jean Hay de Marennes du 02 au 06 juin 2025 à hauteur de 25€ (un enfant nan-crassien concerné).

Monsieur POULARD Olivier n'a pas pris part au vote.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire annonce que les travaux d'aménagement de la rue de l'Aunis devraient commencer au mois de juin 2025. Une réunion préparatoire devrait avoir lieu prochainement avec le Département.

- Des travaux de réfection de la RD 728 (entre Nancras et Sainte Gemme) sont également prévus par le Département. Ils se feront de nuit

**Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations
sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie »
et disponible à l'examen en mairie.**

Informations communales en bref ...



La fête à la cantine

Comme pour Halloween et Noël, les cantinières n'ont pas failli à leur habitude pour les fêtes de Pâques, en réservant une jolie surprise aux écoliers !

Des petits lapins en chocolat s'étaient cachés sous les gobelets et ont ravi les enfants.

Merci à Sandrine et Sophie !



Inscription à l'école maternelle

Votre enfant est né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022 :

Contactez la mairie pour préparer sa scolarisation en septembre 2025.

Activité physique adaptée



Depuis mi-janvier, une éducatrice sportive SIEL BLEU, chargée de prévention et spécialisée en activité physique adaptée propose, **chaque mardi de 11 h à 12h** dans la salle des halles (rue de Saintonge), un programme d'exercices physiques adaptés à vos besoins et capacités.

Ce programme est destiné aux personnes souffrant de maladies chroniques, diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc ... souhaitant renouer avec le mouvement en toute sécurité.

Les séances sont proposées par le Centre hospitalier de Saintes St Jean d'Angély et gratuites.

Contact : Manon Guérin au 07 60 94 01 11



IMPORTANT : Travaux de voirie

Le département vient de nous annoncer que les travaux de réfection de la rue de l'Aunis débuteront fin mai.

Une communication sur l'organisation du chantier sera faite après la réunion de préparation du 7 mai, sur Panneau Pocket et le site internet.



Déchetteries

De nouvelles conditions d'accès ont été mises en place pour la déchetterie de Corme Royal. La déchetterie est exclusivement réservée aux particuliers.

Les professionnels ont accès aux déchetteries de la CDC : Plassay et Trizay, munis du PASS CYCLAD.

Un nouveau macaron est à demander, avec fourniture d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une pièce d'identité et la carte grise du véhicule soit à l'agent de la déchetterie soit en ligne.

Le formulaire de demande est disponible en mairie.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE
EN TEMPS RÉEL SUR :

www.nancras.fr & PanneauPocket

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER

les vendredis :

2, 16 et 30 mai - jeudi 12 juin - 27 juin

Horaires d'ouverture : 15h à 18h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à leur Mairie.



Amicale des donneurs de sang bénévoles de la côte de Beauté

POUR FAIRE UN DON DE SANG, IL FAUT :

Être âgé de 18 à 71 ans (moins un jour), peser au moins 50 kg, se munir d'une carte d'identité et prendre RDV sur : **dondesang.efs.sante.fr**

CALENDRIER DES COLLECTES

2ème trimestre 2025

ROYAN : Gymnase Pelletan 14 Rue de Sion

SAUJON : La Salicorne 1 route de l'Ilate 17600 Saujon

BREUILLET : Salle multiculturelle Impasse des Bleuets

Pour des renseignements supplémentaires, appelez l'EFS, site de SAINTES : 05 46 93 53 44

22 mai	ROYAN	8h à 12h30
11 juin	BREUILLET	15h à 19h
17 juin	SAUJON	8h à 12h30
19 juin	ROYAN	8h à 12h30
10 juillet	ROYAN	8h à 12h30

**RePairs
Aidants**



Vous aidez au quotidien un proche en situation de handicap ?



APF France handicap vous propose de participer à une formation/sensibilisation co-animée par un aidant et un professionnel*.

La prochaine session aura pour thème :

Concilier sa vie professionnelle avec sa vie d'aidant

Repérer les freins, les obstacles et les ressources

Samedi 17 mai 2025

De 9h à 17h à La Rochelle

Renseignements complémentaires

05.49.73.52.14
05.46.30.46.60

*en lien avec la thématique de la formation

Cette formation est gratuite.

Elle se déroulera à la délégation APF France handicap de La Rochelle .

Programme complet et fiche d'inscription disponibles sur le site de la mairie (page d'accueil)

**HORIZON
VACANCES
JEUNESSE**

**ÉTÉ
2025**

LE DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME
A SÉLECTIONNÉ
98 SÉJOURS
POUR PERMETTRE À
VOS ENFANTS DE 6 À 16 ANS
DE PARTIR CET ÉTÉ

la Charente
Maritime
**BON VACANCES
COUP DE POUCE**



Retrouvez le catalogue en ligne
et plus d'infos via le QR code
et sur **charente-maritime.fr**

charente-maritime.fr



INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Notre méthode

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, **votre conseiller** répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales propose un service de conseil budgétaire depuis octobre 2016. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, (cf article L.211-7 du CASF), association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles sur l'ensemble du département.



L'Udaf propose d'autres services dont :

Prévention de l'expulsion locative en lien avec l'ADIL 17

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Médiation familiale

www.udaf17.fr



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Point Conseil Budget
Tél. : 05 46 28 36 02
Mail : pcb@udaf17.fr



10 lieux de permanence

Lagord, Le Bois Plage en Ré, Marans, Marennes, Rochefort, Royan, Saint Jean d'Angély, Saint Pierre d'Oléron, Saintes et Surgères.

Et toutes les Communes - Uda17 - novembre 2024



Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « **Point conseil budget** » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés



- Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?
- J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.
- Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ?

L'Udaf de Charente-Maritime assure la gestion de différents services d'intérêt familial qui lui sont confiés par les pouvoirs publics ou qu'elle développe de sa propre initiative. Elle propose ainsi de nombreux services aux familles afin de les accompagner au quotidien. Ces services regroupent plus de 250 salariés qui agissent dans un but commun : proposer des réponses adaptées aux familles du département avec une exigence professionnelle et éthique

Saintonge Habitat Energie

Plateforme de rénovation de l'habitat



Un projet de rénovation ? Ayez le réflexe

Contactez directement un conseiller France Rénov' :

05 46 94 86 96 ou contact@saintongehabitat.com

ESPACE
CONSEIL



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Permanences sur rendez-vous les 1er et 3ème mardi de chaque mois
Maison France Services
35 cours national - St PORCHAIRE

Évènements

COEUR DE FAMILLES

2025



BRASS BIRDS
concert dessiné
Illustrations numériques
vidéoprojetées
réalisées en direct
par l'illustrateur
Maxime Garcia
Musique interprétée
en simultané
par des musiciens du
BRASS BAND CÔTES D'OR
Dir. : Jérôme Carré

salle de cinéma de
Pont l'Abbé d'Arnoult
GRATUIT et ouvert à tous
sur réservation au 06 22 54 56 74
ou par mail robineau@coeurdesaintonge.fr
Mardi **06 MAI 2025**
TOUT PUBLIC // 20H

Concert proposé dans le cadre du Spectacle Plein les Mirettes
(Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle)
soutenu par la CDC Cœur de Saintonge et la DRAC.



Bulle de détente
Pêche et jeux
DIMANCHE 18 MAI
Étang communal de La Vallée
De 12h à 18h

Apportez votre pique-nique
ou réservez votre repas (viande/frites 5 €)
Réservation fortement conseillée au 06 34 12 72 00

Ouvert à tous!
Gratuit



Sorties & séjours familiaux



Chaque année, une dizaine de sorties sont organisées ainsi qu'un séjour. Ils sont ouverts à toutes les familles du territoire. Des tarifs préférentiels sont mis en place afin de les rendre accessibles à tous.

Les familles font remonter leurs envies/besoins et des rencontres sont organisées pour mettre en œuvre ces actions soutenues par la CAF et la MSA. En parallèle de ces expériences, elles s'impliquent dans le réseau Cœur de Famille.

Renseignements : CDC Cœur de Saintonge - St Porchaire - 05 46 95 35 83



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM, Adeline MONTUS, Gaëlle LAURENT